



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 février 2015

Cession Groupe Express Roularta

Les négociations exclusives entamées par Roularta Media Group avec Monsieur Patrick Drahi associé à Monsieur Marc Laufer devraient permettre la cession de la totalité des activités de Roularta en France à savoir :

L'hebdomadaire L'Express et les mensuels qui contribuent tous au site lexpress.fr : L'Expansion, Mieux Vivre Votre Argent, Lire, Studio Cine Live, Classica, Pianiste.

Les salons Job Rencontres, le Salon du Travail et de la Mobilité, le salon Expolangues.

Les sites Distrijob et lentreprise.fr.

Le groupe L'Etudiant, avec son magazine, l'édition de livres, ses 80 salons et son site letudiant.fr.

L'hebdo et la marque Point de Vue. Avec ses hors-série Histoire et Images du Monde.

Le pôle "Art de Vivre" avec son site cotemaisons.fr, les magazines Côté Sud, Côté Ouest, Côté Est, Côté Paris, Maison Française Magazine, Décoration Internationale et Zeste et les salons Côté Sud et Côté Ouest.

L'hebdo gratuit "A Nous Paris" et les mensuels gratuits "A Nous Lille / Lyon / Marseille".

La procédure de consultation du Comité d'Entreprise de Groupe Express Roularta (GER) devrait être entamée dans les plus brefs délais ainsi que la procédure d'autorisation de la cession projetée auprès des Autorités de la concurrence afin de permettre la réalisation de cette cession projetée.

En cas d'accord, Roularta tiendra compte dans ses comptes annuels 2014 d'une réduction de valeur, sur les activités françaises, estimée prudemment entre 140 et 150 millions d'euros.

Contact	Rik De Nolf CEO Roularta Media Group
Tél.	+ 32 51 26 63 23
Courriel	rik.de.nolf@roularta.be
Site Web	www.roularta.be